



CEFA TUNISIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

(AOÛT 2024)



**Cabinet d'Expertise Comptable
Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie**

SOMMAIRE

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022 :

- ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 - ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
-

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU COMITE DIRECTEUR
DE L'ASSOCIATION CEFATUNISIE
MUTUELLE VILLE - TUNIS**

ASSOCIATION CEFA TUNISIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association CEFA TUNISIE (l'association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association CEFA TUNISIE au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Comité Directeur pour les états financiers

La Comité Directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Comité Directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et les autres textes réglementaires.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Comité Directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de l'association.

Tunis, le 05 août 2024

Le Commissaire aux Comptes

Sawssen DALHOUMI, Expert comptable
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Sawssen Dalhoumi". To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the following text: "SAWSSSEN DALHOUMI" at the top, "Expert Comptable" below it, "Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie" in a larger font, and "Annuaire Des Collèges - 2018 Tunisie" at the bottom.

III. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2022

(Montans exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3	389 452	608 596
AC2- Placements et autres actifs financiers		-	-
Moins : Provisions		-	-
AC3- Autres actifs courants	4	21 423	32 822
AC8- Actifs immobilisés			
Immobilisations Financières	5	15 150	13 950
Immobilisations Corporelles	6	426 182	418 670
Moins : Amortissements		-301 462	-225 418
		<u>124 720</u>	<u>193 252</u>
Immobilisations Incorporelles	6	3 811	3 811
Moins : Amortissements		-3 811	-3 811
		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DES ACTIFS		550 745	848 620
PASSIFS			
PA2- Autres passifs courants	7	67 029	64 046
PA3- Fournisseurs et comptes rattachés	8	26 150	23 775
TOTAL DES PASSIFS		93 179	87 821
ACTIFS NETS			
AN1- Dotations		-	-
AN2- Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN4- Autres actifs nets		-	-
AN5- Réserves		-	-
AN6- Excédents ou Déficits reportés		760 799	529 516
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice	9	-303 233	231 283
TOTAL DES ACTIFS NETS		457 566	760 799
TOTAL DES PASSIFS & DES ACTIFS NETS		550 745	848 620

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGESPériode allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022*(Montants exprimés en dinars)*

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
PRODUITS			
PR1- Cotisation des adhérents		-	-
PR2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR5- Autres Apports	10	2 479 857	2 955 430
PR8- Autres gains	11	229	565
TOTAL DES PRODUITS		2 480 086	2 955 995
CHARGES			
CH1- Achats d'approvisionnements consommés	12	73 628	84 096
CH2- Charges du personnel	13	498 809	446 861
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	14	76 044	75 881
CH4- Autres charges courantes	15	2 134 348	2 117 672
CH5- Charges financières nettes		-	-
CH6- Autres pertes	16	490	202
TOTAL DES CHARGES		2 783 319	2 724 712
EXCÉDENT (DÉFICITS) DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE		-303 233	231 283

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022
 (Montants exprimés en dinars)

		Notes	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES	Encaissements provenant des cotisations, revenus des activités et manifestations, subventions et autres apports		2 480 086	2 955 995
	Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-2 202 882	-2 207 254
	Décaissement des rémunérations versées au personnel		-502 018	-438 549
	Autres encaissements/décaissements des activités courantes		14 382	3 562
	Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		-	-
	Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-210 432	313 754
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-7 512	-47 983
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 200	-
	Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-8 712	-47 983
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Encaissement des dotations		-	-
	Encaissement des subventions d'investissement		-	-
	Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
	Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-	-
	Variation de trésorerie		-219 144	265 771
	Trésorerie au début de l'exercice		608 596	342 825
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	3	389 452	608 596

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

CEFA TUNISIE est une association à but non lucratif constituée en décembre 2012. Son siège social est sis à Mutuelle Ville- 1082 Tunis. Elle est régie par les textes réglementant les activités des associations en Tunisie, dont notamment le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

L'association CEFA TUNISIE a pour objectif :

- Assistance et encadrement des diplômés pour la création des projets économiques ;
- Attirer des investisseurs et des experts nationaux et internationaux, pour la création de projets économiques portant la création de l'emploi ;
- Contribuer à la promotion économiques et sociales dans des zones prioritaires ;
- Mobiliser toute ressource susceptible d'aider à réaliser les objectifs de l'association ; et
- Tisser des relations de collaboration avec les structures et associations similaires.

La gestion de l'association est confiée à un Comité Directeur. Les ressources de l'association CEFA TUNISIE proviennent essentiellement des apports reçus de l'étranger.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers de l'association CEFA TUNISIE ont été arrêtés au 31 décembre 2022 conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, dont notamment les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ils sont établis en dinar tunisien et constitués des éléments suivants :

- État de la situation financière ;
- État des produits et des charges ;
- État des flux de trésorerie ;
- Notes aux états financiers.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour la préparation et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

1) Immobilisations corporelles & incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Équipements de bureaux	20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

2) Comptabilisation et évaluation des apports

Les apports ne doivent être pris en compte que lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réellement perçus par l'association et qu'elle pourra se conformer aux conditions s'y rapportant. Les apports doivent être évalués à la juste valeur des éléments apportés et, à défaut, à leur valeur de réalisation.

Les apports sont comptabilisés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent, conformément à la convention de rattachement des charges aux produits. Les apports non affectés sont constatés en produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

NOTE N°3 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Banques	381 306	596 006
Caisses	8 146	12 590
<i>Total en DT</i>	389 452	608 596

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs - Comptes débiteurs	11 589	21 490
- MSIC	-	6 693
- STE COMUP	-	5 928
- ADVANCED STRATEGIC ANALYSIS	6 407	-
- AUTO ECOLE MED CHEDLI	-	1 338
- MASTER CLASS	-	1 459
- CONSULTANTS	5 182	2 631
- STE TOURISTIQUE EL JINENE	-	724
- DIGIPRINT	-	457
- TELETRADE	-	2 260
Charges constatées d'avance (loyers, assurances...)	9 768	11 266
Débiteurs divers	66	66
<i>Total en DT</i>	21 423	32 822

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dépôts et cautionnements (*)	15 150	13 950
<i>Total en DT</i>	15 150	13 950

(*) Ce montant correspond aux cautionnements versés et relatifs aux contrats de location simple se rapportant aux locaux situés à Tunis, Tabarka et Gabès.

NOTE N°6 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

	Immobilisations brutes				Amortissements				VCN au	
	Saldes au 31/12/2021	Entrées 2022	Sorties 2022	Saldes au 31/12/2022	Saldes au 31/12/2021	Entrées 2022	Sorties 2022	Saldes au 31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
Logiciels	3 811	-	-	3 811	3 811	-	-	3 811	-	-
Total des immobilisations incorporelles	3 811	-	-	3 811	3 811	-	-	3 811	-	-
Matériel de transport	257 376	-	-	257 376	129 674	51 475	-	181 149	76 227	127 702
Equipements de bureaux	51 912	-	-	51 912	35 231	5 178	-	40 409	11 503	16 681
Matériel informatique	94 241	7 512	-	101 753	55 440	17 544	-	72 984	28 769	38 801
Installations générales, agencements et aménagements divers	15 141	-	-	15 141	5 073	1 847	-	6 920	8 221	10 068
Total des immobilisations corporelles	418 670	7 512	-	426 182	225 418	76 044	-	301 462	124 720	193 252
Total en DT	422 481	7 512	-	429 993	229 229	76 044	-	305 273	124 720	193 252

NOTE N°7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Personnel et comptes rattachés :	11 511	14 720
- Rémunérations dues	-	2 800
- Congés à payer	11 511	11 920
Organisme de sécurité sociale - CNSS	27 818	32 860
Etat - impôts et taxes :	13 764	15 474
- Retenues à la source (*)	13 649	15 338
- Autres impôts et taxes à payer	115	136
Diverses charges à payer (Consultants, STEG et SONEDE)	13 936	992
Total en DT	67 029	64 046

(*) Cette rubrique renferme un solde ancien cumulé de 4 937 DT au titre de retenues à la source qui doit être justifié et apuré.

NOTE N°8 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs - achats de biens et services :	-	774
- STE GENERALE ELECTRIQUE - SGE	-	774
Fournisseurs - factures non parvenues	26 150	23 001
<i>Total en DT</i>	26 150	23 775

NOTE N°9 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES ACTIFS NETS

(en DT)

	Apports affectés à des mobilisations	Autres actifs nets	Réserves	Excédents ou Déficits reportés	Excédents ou Déficits de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2020	-	-	-	300 426	229 090	529 516
Affectation de déficit de l'exercice 2020	-	-	-	229 090	-229 090	-
Excédent de l'exercice 2021	-	-	-	-	231 283	231 283
Solde au 31 décembre 2021	-	-	-	529 516	231 283	760 799
Affectation de déficit de l'exercice 2021	-	-	-	231 283	-231 283	-
Déficit de l'exercice 2022	-	-	-	-	-303 233	-303 233
Solde au 31 décembre 2022	-	-	-	760 799	-303 233	457 566

NOTE N°10 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Apports reçues :	2 479 857	2 955 430
- Projet PAAIP	827 342	694 411
- Projet RESTART	549 673	241 812
- Projet ZAWIYA	-	14 488
- Projet HAND IN HAND	-	104 825
- Projet FOODLAND	42 581	19 386
- Projet BIZ EN VIE	88 730	22 545
- Projet JASMIN	97 654	893 074
- Projet ECO GOV	90 655	48 671
- Projet MORE RAM	13 030	45 551
- Projet AIFEM	82 309	-
- Projet PRESTO	98 162	-
- Projet START UP	201 858	500 906
- Projet SC	47 701	55 255
- Projet PROGRES	340 162	148 368
- Projet UNO	-	166 138
Total en DT	2 479 857	2 955 430

NOTE N°11 : AUTRES GAINS

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	142	487
Autres gains exceptionnelles	87	78
Total en DT	229	565

NOTE N°12 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Carburants et lubrifiants	9 861	11 833
Eau & électricité	9 573	7 435
Fournitures de bureaux	41 476	26 210
Achats de matériaux, équipements et travaux	5 706	-
Matières et fournitures consommables et autres achats non stocké	7 012	38 618
<i>Total en Dinars</i>	73 628	84 096

NOTE N°13 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Salaires et compléments de salaires	426 851	376 518
Charges sociales légales	72 367	64 831
Congés payés (variation)	-409	5 512
<i>Total en DT</i>	498 809	446 861

NOTE N°14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	76 044	75 881
<i>Total en DT</i>	76 044	75 881

NOTE N°15 : AUTRES CHARGES COURANTES

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Services extérieurs :	2 127 572	2 110 831
- Loyers et charges locatives	143 635	120 739
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	266 010	273 789
- Primes d'assurance	12 690	12 464
- Publicité, publications et relations publiques	31 617	29 265
- Entretien et réparations	35 247	28 865
- Déplacements, voyages, missions et réceptions	226 090	230 893
- Dons et subventions accordés (*)	1 384 797	1 390 223
- Frais postaux et de télécommunications	14 768	12 768
- Services bancaires et assimilés	12 448	11 825
- Autres charges courantes	270	-
Impôts et taxes	6 776	6 841
Total en DT	2 134 348	2 117 672

Suite Note N°15

(*) Il s'agit principalement des dons et subventions accordés par CEFA Tunisie pour le financement de certains projets et microprojets dans le cadre de son activité et qui se détaillent comme suit :

<i>Nature des dons accordés</i>	<i>Projet</i>	<i>Montant en DT</i>
Aides à l'emploi	JASMIN	1 600
	PAAIP	108 539
	PROGRES	3 676
	START UP TUNISIE	38 000
Aides d'urgence	PAAIP	4 912
Aides sociales	PROGRES	5 454
Microprojets	JASMIN	41 794
	PAAIP	453 362
	PROGRES	288 838
	RESTART	258 100
OSC	JASMIN	1 985
	BIZ EN VIE	50 259
	RESTART	30 000
Partenaire	JASMIN	46 382
	RESTART	21 850
	START UP TUNISIE	30 046
Total en DT		1 384 797

NOTE N°16 : AUTRES PERTES

	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Pénalités et infractions	60	-
Autres pertes exceptionnelles	430	202
<i>Total en DT</i>	490	202